

[Text]

• 1605

Mr. Richardson: Mr. Chairman, we are not negotiating the withdrawal from NORAD because NORAD, as I am certain members know, is really a very general agreement; it does not state the kinds of aircraft or the kinds of armaments. It does not really state anything specific about our commitment or the degree of our involvement even. It is really an agreement in principle to work with joint commands, with the United States and ourselves, in the air defence of North America. I am certain that as long as we are neighbours we are going to want to have some relationship in defence. That is really all the NORAD agreement is.

Mr. Brewin: I have discussed this with the Minister before. Is it not a fact that the basic stated purpose of NORAD has been co-operative defence against a possible attack by manned bombers?

Mr. Richardson: That has been one of the main characteristics, yes.

Mr. Brewin: Well, then I am asking the Minister if we no longer can do that—and I want to refer him to some authority that he may respect more than my own statement on that—does that not lead to some possible reductions in equipment we have to provide and what we have to do? Supposing we were a main part of NORAD, can we not cut out those parts at least that are now obsolete?

Mr. Richardson: I think it is possible to think as the hon. member is thinking and in fact the United States for their part have made adjustments in their interceptor capability. They have reduced the numbers of aircraft. I think I gave the Committee very striking figures the last time I was before it on the reduction in the air defence capability.

Mr. Brewin: I have here a statement that was made by Mr. Schlesinger, the Secretary of Defense of the United States, in February of this year in which he says:

We will decrease our active air defense of the continental United States reducing the number of air defense fighter squadrons and SAM batteries. Without an effective anti-missile defense, precluded to both the U.S. and the U.S.S.R. by the ABM Treaty of 1972 a defense against Soviet bombers is of little practical value.

I put it to the Minister that, couched in the military language or jargon, that is equivalent to stating very clearly that the Americans think they can cut down all expenditures that have to do solely with the question of defending against manned bombers. As he says there is no practical value.

Mr. Richardson: Well, I agree; I have just indicated that. In fact I think I gave those figures the last time I was before the Committee. We can do and have done something of the same. We in fact, as you know, with some difficulty have closed three radar stations in the

[Interpretation]

M. Richardson: Monsieur le président, nous ne négocions pas le retrait de NORAD, car le NORAD, comme les députés le savent déjà, est en effet un accord très général; cet accord ne précise pas le type d'avion ou d'armement qu'on utilise. L'accord est assez vague quant à la portée de notre engagement. Il s'agit d'un accord sur le principe de fonctionner avec un commandement conjoint américain et canadien dans la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Je suis certain qu'en tant que pays voisin, nous voudrions toujours une certaine collaboration dans la défense. Et voilà toute l'étendue de l'accord NORAD.

M. Brewin: J'ai déjà parlé de ceci avec le ministre. N'est-ce pas que l'objectif fondamental décrit dans l'accord NORAD est celui d'une collaboration dans la défense contre toute attaque éventuelle par des bombardiers pilotés?

M. Richardson: C'est en effet un des principaux termes.

M. Brewin: Je demande donc au ministre si nous ne sommes plus capable de faire cela—et j'aimerais lui citer une autorité qu'il respecterait plus que mon propre avis à ce sujet—est-ce que cela n'entraînerait pas d'éventuelles diminutions du matériel nécessaire, ainsi que de notre participation? Même si nous représentons un élément principal de NORAD, ne serait-il pas possible d'en éliminer au moins les aspects dépassés?

M. Richardson: Je crois qu'en effet le point de vue de l'honorable député se défend bien; et je sais pertinemment que les États-Unis, pour leur part, ont modifié leur capacité d'interception. Ils ont réduit le nombre de leurs avions. Je crois avoir fourni au Comité, la dernière fois que j'y ai été convoqué, des chiffres extrêmement significatifs sur la réduction de notre capacité de défense aérienne.

M. Brewin: J'ai ici le texte d'une déclaration faite en février de cette année par M. Schlesinger, secrétaire américain de la Défense dont voici un extrait:

Nous allons diminuer notre défense aérienne active des États-Unis métropolitains, en baissant le nombre de nos escadrilles de chasseurs destinés à la défense aérienne, ainsi que de nos missiles mer air. Sans une défense efficace anti-missile, ce qui est interdit autant aux États-Unis qu'en URSS en vertu du traité ABM de 1972, toute défense contre les bombardiers soviétiques serait peu valable du point de vue pratique.

Le ministre en conviendrait-il qu'abstraction faite du jargon militaire, ceci équivaut à dire tout simplement que les Américains croient pouvoir réduire toute dépense qui vise exclusivement la défense contre bombardiers pilotés. Comme il le dit, cela n'a plus de valeur pratique.

M. Richardson: Eh bien, je suis d'accord; d'ailleurs je viens d'en dire autant. Je crois bien avoir donné ces chiffres-là au Comité la dernière fois que j'y ai comparu. Nous pouvons, nous pouvons prendre, nous avons déjà pris le même chemin nous-mêmes. Comme vous le savez,